

SECURITE NAUTIQUE



1 Assurez-vous d'avoir un VFI de taille adéquate pour chaque personne à bord. Votre VFI peut vous sauver la vie.



2 Suivez un cours de navigation et n'oubliez pas que vous devez détenir votre carte d'embarcation de plaisance à bord.



3 Ne consommez pas d'alcool ou de drogue. Conduire avec les capacités affaiblies est illégal. Sachez-vous que vous pourriez perdre votre permis de conduire automobile!



4 Avant votre départ, vérifiez : météo, niveau de carburant, présence d'équipements de sécurité à bord pour votre type d'embarcation.



5 Attention! Ne sous-estimez pas la température de l'eau. Une immersion en eau froide peut entraîner la mort.



BONNES PRATIQUES DU PLAISANCIER



Une initiative de l'Association Maritime du Québec



Transports Canada

Transport Canada

EN PARTENARIAT AVEC



IDÉE ORIGINALE DE :



6 Réduisez votre vitesse à proximité des rives et les plans de eau. Respectez les zones de vitesse imposées sur motorisées ou les embarcations à l'arrêt.



7 Sachez que vous êtes légalement responsable de l'impact de la vague que produit le bruit et les vagues produites. Soyez courts : respectez les riverains et les autres plaisanciers en réduisant votre embarcation.



8 Respectez les distances de sécurité avec les nageurs et les embarcations non motorisées ou les embarcations à l'arrêt.

BONNES PRATIQUES NAUTIQUES

SPORTS NAUTIQUES



10.

Motomarine : le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et vous devez porter votre VFI en tout temps.



12.

Fiez-vous aux recommandations du fabricant concernant la vitesse de votre embarcation lors de la pratique d'une activité nautique tractée. Lorsque vous êtes à moins de 30 m d'une autre embarcation : réduisez votre vague, abstenez-vous de faire des acrobaties, des encerclements répétés, des chavirements intentionnels et d'effectuer des sauts en utilisant les vagues des autres embarcations.



11.

La pratique d'activité nautique générant de grosses vagues est recommandée à plus de 300 mètres des rives et dans une zone qui a plus de 5 mètres de profondeur afin de limiter vos impacts sur l'environnement et les autres usagers.



13.

Lorsque vous pratiquez une activité nautique tractée (wake, surf, ski, chambre à air remorquée) assurez-vous d'avoir en tout temps une vigie, une place à bord et suffisamment de VFI pour chaque personne remorquée.



ENVIRONNEMENT



14.

Évitez de naviguer et de jeter l'ancre dans les zones naturelles sensibles afin de préserver les espèces menacées ou protégées.



16.

Restez vigilants lorsque vous naviguez au sein de zones abritant des espèces protégées (bélugas, rorqual bleu). Ralentissez pour éviter toute collision tout en gardant une distance de sécurité d'au moins 400 m avec les mammifères.



15.

Respectez les plans d'eau en évitant de jeter vos produits ou déchets à l'eau.



17.

Évitez d'introduire des espèces exotiques envahissantes lorsque vous changez de plan d'eau :

- Laver votre embarcation, son vivier et ses ballasts à chaque entrée ou sortie sur un plan d'eau.
- Vider l'eau de la cale, des viviers, des sceaux et glacière en quittant le plan d'eau.

IMPORTANT

Si vous polluez accidentellement l'eau, voyez une autre personne polluer l'eau ou constatez le résultat d'un tel acte, signalez l'événement à un agent de prévention de la pollution au 1-800-363-4735.

Plus d'informations sur www.nautismequebec.com/suivezlavague

SAVIEZ-VOUS QUE?

Les vagues surdimensionnées créées par les bateaux lors de la pratique d'activités nautiques peuvent se déplacer lorsqu'elles se brisent sur les berges, les vagues endommagent les terrains, créent de l'érosion, fragilisent et des personnes à bord d'embarcations non motorisées (canot, kayak, voile, planche à voile, etc.).

De plus, les vagues surdimensionnées peuvent compromettre la sécurité des baigneurs et des personnes à bord d'embarcations non motorisées (canot, kayak, voile, planche à voile, etc.).

Les bateaux de type wakeboard qui utilisent des amplificateurs de vagues doivent naviguer dans des zones de plus de 5 m de profondeur afin d'éviter la remise en suspension des sédiments et la prolifération des plantes aquatiques.

SOYEZ COURTOIS!
RESPECTEZ LES ZONES DE VAGUES RESTREINTES.

BOATING SAFETY



1. Make sure you have a PFD of the appropriate size for each person on board. Your PFD can save your life. Wear it!



2. Follow a navigation course and remember that you must have your pleasure craft operator card on board.



3. Before you leave, please check: weather, fuel level, presence of safety equipment required for your boat.



4. Do not use alcohol or drugs. Driving with impaired abilities is illegal. Did you know that you could lose your driver's license?



5. Caution! Do not underestimate the temperature of the water. Immersion in cold water could cause a thermal shock that can lead to death.

GOOD PRACTICES OF THE RECREATIONAL BOATER



An initiative of the Quebec Marine Association



Transports Canada

Transport Canada



AN ORIGINAL IDEA FROM :



A PROJECT OF



6. Reduce your speed near the riverbanks and respect the restricted speed limits on the water.



7. Respect safety distances with swimmers and non-motorized boats or mooring boats.



8. Be courteous: respect local residents and other boaters by reducing the noise and waves produced by your boat.

GOOD BOATING PRACTICES

NAUTICAL SPORTS



10. Personal Watercraft owners: the driver must be at least 16 years old and you must wear your PFD at all times.



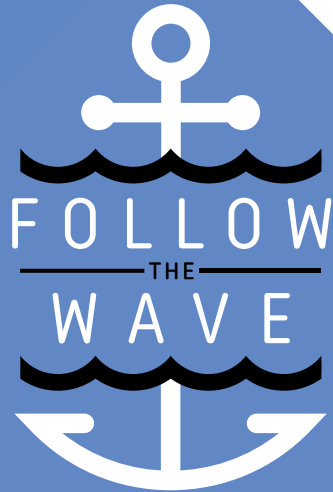
12. Follow the manufacturer's recommendations about your boat speed when practicing a towed activity. When you are less than 30m away from another boat: reduce your speed to 10km/h, avoid performing acrobatics, chases, encirclements, intentional capsizing and jumping using the waves of other boats.



11. If your boating activity generates large waves, it is recommended to stay at a minimum of 300 meters from the shore and in an area where the water is more than 5 m deep to limit your impact on the environment and other users.



13. When practicing a towed activity (wake, surf, waterskiing) make sure you always have a lookout, a place on board and PFD's for each person towed.



ENVIRONMENT



14.

Avoid navigating and anchoring in sensitive natural areas to preserve endangered or protected species.



15.

Respect waterways by avoiding throwing products or waste in the water.



16.

Stay alert when navigating in areas with protected species (belugas, blue whales). Slow down to avoid collisions while keeping a safe distance of at least 400 m from marine mammals.



17.

Avoid introducing invasive alien species when moving to another body of water:

- Wash your boat, its livewell and its ballasts at each entry or exit from the water
- Empty water from the bilge, fish holds, pails and cooler when leaving the area.

IMPORTANT

If you accidentally pollute the waters, see another person doing so or notice the results of such an act, report the event to a pollution prevention officer at: 1-800-363-4735

More information on www.nautismequebec.com/followthewave

DID YOU KNOW?

Large waves created by boats when practicing nautical activities can travel over **300 meters**. As they break on the shores, the waves damage the land, contribute to erosion, weaken the ecosystems and blur the water.

In addition, oversized waves can compromise the safety of swimmers and people on non-motorized boats (canoes, kayaks, sailboats, windsurfers, etc.).

Wakeboard boats using wave amplifiers must navigate in areas of water over 5 m deep to avoid resuspension of the sediments and excessive aquatic plants growth.

BE COURTEOUS!
RESPECT
RESTRICTED ZONES